

Annexe : Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions et majoration

Maire :

Mandat	Nom du bénéficiaire	Indemnité de base (83% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) + majoration DSU Taux de la strate supérieure de la majoration « DSU » (Taux maximal de la strate supérieur X taux voté précédemment par la commune/ taux maximale de la strate d'origine) (110%*83%)/90%	Majoration chef-lieu de canton (4,5% du taux voté)	Montant total de l'indemnité brute mensuelle (en euros)
Maire	Madame Carole Canette	3.945,56€	145,27€	4.090,83€
Total		3.945,56€	145,27€	4.090,83€

Adjoints au maires et conseillers municipaux :

Mandat	Nom du bénéficiaire	Indemnité de base (25,10% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) + majoration DSU Taux de la strate supérieure de la majoration « DSU » (Taux maximal de la strate supérieur X taux voté précédemment par la commune/ taux maximale de la strate d'origine) (44%*25,10%)/33%	Majoration chef-lieu de canton	Montant total de l'indemnité brute mensuelle (en euros)
1 ^{er} adjoint	Monsieur LACROIX Bruno	1.301,65€	Néant	1.301,65€
2 ^{ème} adjointe	Madame MONSION Mélanie	1.301,65€	Néant	1.301,65€
3 ^{ème} adjoint	Monsieur CHAPUIS Grégoire	1.301,65€	Néant	1.301,65€
4 ^{ème} adjointe	Madame COULON Marilyne	1.301,65€	Néant	1.301,65€
5 ^{ème} adjoint	Monsieur FOURMONT Johann	1.301,65€	Néant	1.301,65€
6 ^{ème} adjointe	Madame BRIK Nasera	1.301,65€	Néant	1.301,65€
7 ^{ème} adjoint	Monsieur MARTIN Bernard	1.301,65€	Néant	1.301,65€
8 ^{ème} adjointe	Madame BORGNE Guylène	1.301,65€	Néant	1.301,65€

9ème adjoint	Monsieur DUNOU Hervé	1.301,65€	Néant	1.301,65€
10ème adjointe	Madame BRUN- ROMELARD Christelle	1.301,65€	Néant	1.301,65€
11ème adjoint	Monsieur VARAGNE Sébastien	1.301,65€	Néant	1.301,65€
Conseiller municipal	Monsieur BOITIER Michel	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame EPIN Laurence	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame PIVERT Evelyne	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur LEFAUCHEUX Alain	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur METAIS Thierry	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame GOUESLAIN Tetiana	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur AUBRY Patrice	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame GUYARD Isabelle	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame PERCHERON Karine	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur BOSSON Edoukou	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame PEREIRA Valérie	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur MEDDAH Zouhir	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur DELAPORTE Benjamin	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame MAES Christelle	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame MULLER Isabelle	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur DOMINGUES Anthony	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur SILLY Rémi	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur BLANCHET Eric	97,23€	Non-éligible	97,23€

Conseiller municipal	Monsieur KUZBYT Stéphane	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame BOUR Christine	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame DINIZ SALGADO Sandra	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseiller municipal	Monsieur VITEUR Maxime	97,23€	Non-éligible	97,23€
Conseillère municipale	Madame DOUZON Elsa	97,23€	Non-éligible	97,23€

Annexe

Commune de Fleury-Les Aubrais

Par délibération n°24 en date du 27 juillet 2020, le conseil municipal a établi la liste de proposition de personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

	Civilité (MME, M.)	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales (TH, TF, CFE, TH/TF, TF/CFE, TH/CFE, TH/TF/ CFE)
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.						
1	Monsieur	LACROIX	Bruno	11/05/1972	11 rue Paul Bert 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
2	Monsieur	CHAPUIS	Grégoire	03/12/1989	6bis rue Abbé Pasty 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
3	Madame	COULON	Marilyne	20/05/1962	36 rue Marc Sangnier 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
4	Monsieur	FOURMONT	Johann	04/08/1977	37 rue Honoré de Balzac 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
5	Madame	MONSION	Mélanie	31/07/1974	8 rue Gracchus Babeuf 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
6	Monsieur	MARTIN	Bernard	06/02/1952	104 rue Marcellin Berthelot 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
7	Madame	BRIK	Naséra	02/11/1970	80bis rue Marcellin Berthelot 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
8	Monsieur	DUNOU	Hervé	31/07/1961	4 rue Pasteur 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
9	Madame	BORGNE	Guyène	11/11/1982	2A rue des Vergers 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
10	Monsieur	VARAGNE	Sébastien	15/02/1978	11 allée Jehan de Meung 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
11	Madame	BRUN-ROMELARD	Christelle	03/04/1973	13 rue Henri Barbusse 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
12	Madame	MAES	Christelle	20/05/1989	34 rue Denis Papin 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
13	Monsieur	BOITIER	Michel	29/12/1955	140 rue Camille Desmoulins 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
14	Madame	PEREIRA	Valérie	15/08/1974	105 rue Camille Desmoulins 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
15	Monsieur	DOMINGUES	Anthony	23/08/1992	48 rue de Joie 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
16	Monsieur	KUZBYT	Stéphane	03/01/1970	3 rue Albert Camus 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
17	Monsieur	AUBRY	Patrice	04/04/1966	1 rue Claude Debussy 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
18	Madame	PERCHERON	Karine	16/06/1971	8 rue François Billoux 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
19	Monsieur	MEDDAH	Zouhir	04/01/1979	212 rue de Curembourg 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
20	Madame	PIVERT	Evelyne	04/01/1962	24 rue du 11 novembre 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
21	Monsieur	LEFAUCHEUX	Alain	09/04/1962	22 rue Georges Lecomte 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
22	Madame	GUYARD	Isabelle	12/01/1969	89 avenue Louis Gallouedec 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TF 2019
23	Monsieur	BOSSON	Edoukou	23/12/1971	119 boulevard de Lamballe 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
24	Madame	GOUESLAIN	Tetiana	29/03/1966	305 rue Marcellin Berthelot 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019

	Civilité (MME, M.)	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales (TH, TF, CFE, TH/TF, TF/CFE, TH/CFE, TH/TF/ CFE)
25	Monsieur	DELAPORTE	Benjamin	19/10/1986	13 rue Jean-Jacques Rousseau 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
26	Madame	EPIN	Laurence	16/11/1958	13 rue Berlioz 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
27	Monsieur	METAIS	Thierry	17/04/1964	9 rue Marx Dormoy 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
28	Monsieur	CHANCEL	Jean-Pierre	11/10/1951	34 rue Stendhal 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
29	Monsieur	TERNISIEN D'OUVILLE	Thierry	28/07/1951	3 rue Georges Simenon 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
30	Madame	PERRICHON	Christine	18/11/1961	33 rue Henri Barbusse 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019
31	Madame	DOUZON	Elsa	29/05/1990	16 rue Jean Wiener 45400 FLEURY LES AUBRAIS	
32	Monsieur	BLANCHET	Eric	30/04/1958	3 rue du Perron 45400 FLEURY LES AUBRAIS	TH 2019

ANNEXE 1 de la délibération du 20 juillet 2020 : Actualisation du cadre du régime indemnitaire
Plafonds des montants moyens autorisés par filière

FILIERE ADMINISTRATIVE						
Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais
Attachés (catégorie A)	Groupe 1	DG, DGA	36 210 €	25 000 €	6 390 €	3 750 €
	Groupe 2	Directeur	36 210 €	20 000 €	5 670 €	3 000 €
	Groupe 3	Directeur d'établissement / responsable de service	36 210 €	15 000 €	4 500 €	2 250 €
	Groupe 4	Responsable de pôle / secteurs territorialisés / chargés de mission	25 500 €	10 000 €	3 600 €	1 500 €
Rédacteurs (catégorie B)	Groupe 1	Responsable de service avec encadrement à technicité particulière	17 480 €	10 000 €	2 380 €	1 500 €
	Groupe 2	Adjoint au directeur / coordonnateur	16 015 €	8 000 €	2 185 €	1 200 €
	Groupe 3	Référent, gestionnaire, instructeur, chargé d'études avec technicité	14 650 €	7 000 €	1 995 €	1 050 €
Adjoints administratifs (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

FILIERE ANIMATION						
Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais
Animateurs (catégorie B)	Groupe 1	Responsable de service avec encadrement à technicité particulière	17 480 €	10 000 €	2 380 €	1 500 €
	Groupe 2	Adjoint au directeur / coordonnateur	16 015 €	8 000 €	2 185 €	1 200 €
	Groupe 3	Référent, gestionnaire, instructeur, chargé d'études avec technicité	14 650 €	7 000 €	1 995 €	1 050 €
Adjoint d'animation (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

FILIERE CULTURELLE						
Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais
Bibliothécaires territoriaux (catégorie A)	Groupe 1	DGA / Directeur	29 750 €	25 000 €	5 250 €	3 750 €
	Groupe 2	Directeur d'établissement / responsable de service / responsable de pôle / secteurs territorialisés / chargés de mission	27 200 €	15 000 €	4 800 €	2 250 €
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B)	Groupe 1	Responsable de service avec encadrement à technicité particulière	17 480 €	10 000 €	2 380 €	1 500 €
	Groupe 2	Adjoint au directeur / coordonnateur	16 015 €	8 000 €	2 185 €	1 200 €
	Groupe 3	Référent, gestionnaire, instructeur, chargé d'études avec technicité	14 650 €	7 000 €	1 995 €	1 050 €
Adjoints du patrimoine (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

Cadre d'emplois	Part fixe		Part variable	
	Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires des professeurs d'enseignement artistique chargés de direction		Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires des professeurs d'enseignement artistique chargés de direction	
	Montant annuel de référence	Taux individuel maximum	Montant annuel de référence	Taux individuel maximum
Professeur d'enseignement artistique chargé de direction (catégorie A)	1 488,88 €	5	1 488,88 €	1

Cadre d'emplois	Part fixe		Part variable
	Indemnité d'orientation et de suivi des élèves Taux moyen annuel de référence		Indemnité d'orientation et de suivi des élèves Taux moyen annuel de référence
	Part fixe	Part modulable	Part modulable
Professeur d'enseignement artistique, responsable de départements pédagogiques (catégorie A)	1 214 €	1 426 €	dans la limite du montant total du taux moyen annuel de référence
Professeur d'enseignement artistique (catégorie A)	1 214 €	/	1 426 €
Assistants d'enseignement artistique, responsable de départements pédagogiques (catégorie B)	1 214 €	1 426 €	dans la limite du montant total du taux moyen annuel de référence
Assistants d'enseignement artistique (catégorie B)	1 214 €	/	1 426 €

FILIERE TECHNIQUE

Cadre d'emplois	Indemnité Spécifique de Service (ISS) Plafond annuel de référence	Plafonds annuels de la prime de service et de rendement (PSR)	
		Montant individuel ne pouvant excéder le double de ce taux moyen	
		Part fixe	Part variable
Ingénieur (catégorie A)	Ingénieur principal à partir du 6ème échelon ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans le grade	18 000 €	2 817 €
	Ingénieur principal à partir du 6ème échelon ayant moins de 5 ans d'ancienneté dans le grade	15 000 €	2 817 €
	Ingénieur principal jusqu'au 5ème échelon	15 000 €	2 817 €
	Ingénieur à partir du 6ème échelon	11 900 €	1 659 €
	Ingénieur jusqu'au 5ème échelon	10 100 €	1 659 €
Techniciens (catégorie B)	technicien principal 1ère classe	6 500 €	1 400 €
	technicien principal 2ème classe	5 500 €	1 330 €
	technicien	4 300 €	1 010 €

Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maximaux Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maximaux Fleury les Aubrais
Agents de maîtrise (catégorie C)	Groupe 1	Agent de maîtrise / encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	13 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €
Adjoint technique (catégorie C)	Groupe 1	Agent de maîtrise / encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	13 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

FILIERE SPORTIVE

Cadre d'emplois	Indemnité de sujétions des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (ISCAP)		
	part variable	part fixe	
		Montant annuel	Taux individuel maximum
Conseiller des APS (catégorie A)	dans la limite du plafond total autorisé de l'ISCAP	5 870 €	120,00 %

Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais
Eudacteurs des APS (catégorie B)	Groupe 1	Responsable de service avec encadrement à technicité particulière	17 480 €	10 000 €	2 380 €	1 500 €
	Groupe 2	Adjoint au directeur / coordonnateur	16 015 €	8 000 €	2 185 €	1 200 €
	Groupe 3	Référent, gestionnaire, instructeur	14 650 €	7 000 €	1 995 €	1 050 €
Opérateurs des APS (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

FILIERE SOCIALE

Cadre d'emplois	Groupe de fonctions	Fonctions (à titre indicatif)	IFSE		CIA	
			Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais	Plafonds annuels de l'Etat (à titre indicatif)	Plafonds annuels maxima Fleury les Aubrais
Assistants socio-éducatifs (catégorie A)	Groupe 3	Directeur d'établissement / responsable de service	11 970 €	10 000 €	1 630 €	1 500 €
	Groupe 4	Responsable de pôle / secteurs territorialisés / chargés de mission	10 560 €	8 000 €	1 440 €	1 200 €
Agents sociaux (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €
Agents spécialisés des écoles maternelles (catégorie C)	Groupe 1	Encadrement d'équipe de proximité ou coordination d'équipe	11 340 €	7 000 €	1 260 €	1 050 €
	Groupe 2	Fonctions d'exécution ou nécessitant la maîtrise d'une technicité métier particulière	10 800 €	5 000 €	1 200 €	750 €

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Cadre d'emplois	Part fixe			Part variable
	Prime de service Taux moyen annuel	Prime spéciale de sujétions Taux mensuel maximum	Prime d'encadrement Montant mensuel	Prime spécifique Montant annuel maximum
Puéricultrice et cadres de santé (catégorie A)	7,5 % du traitement indiciaire brut	10 % du traitement brut mensuel	91,22 €	1 080 €
Infirmière en soins généraux (catégorie A)	7,5 % du traitement indiciaire brut	10 % du traitement brut mensuel	/	1 080 €

Cadre d'emplois	Part fixe		Part variable	
	Indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires (IFRTS) des éducateurs de jeunes enfants		Indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires (IFRTS) des éducateurs de jeunes enfants	
	Montant annuel de référence	Taux individuel maximum	Montant annuel de référence	Taux individuel maximum
Educateurs des jeunes enfants (cadre A)	950 €	5	950 €	1

Cadre d'emplois	Part fixe		Part variable
	Prime de service Taux moyen annuel	Prime spéciale de sujétions Taux mensuel maximum	Prime spéciale de sujétions
Auxiliaire de puériculture (catégorie C)	7,5 % du traitement indiciaire brut	10 % du traitement brut mensuel	dans la limite du montant total du taux moyen annuel de référence

FILIERE POLICE

Cadre d'emplois	Part fixe		Part variable
	Indemnité spéciale de fonctions (ISF)		Indemnité spéciale de fonctions (ISF)
	part fixe annuelle	part variable	
Directeur de police municipale (catégorie A)	7 500 €	25 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension	dans la limite du montant total autorisé de la part variable de l'ISF

Cadre d'emplois		Part fixe			Part variable	
		Indemnité spéciale de fonctions (ISF)		Indemnité d'administration et de technicité		Indemnité d'administration et de technicité
		Indemnité maximum		Montant annuel de référence	Taux moyen par grade	
Chef de service de police municipale (catégorie B)	Chef de service principal 1ère classe	30 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension		/	dans la limite du montant total autorisé de l'IAT	
	Chef de service principal de 2ème classe	30 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension				
	Chef de service à partir du 4ème échelon	30 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension				
	Chef de service jusqu'au 2ème échelon	22 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension	595,77 €	8		
Agent de police municipale (catégorie C)	Brigadier chef principal			495,93 €	7,5	
	Gardien – Brigadier (anciennement brigadier)	20 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension		475,31 €	7,5	
	Gardien – Brigadier (anciennement gardien)			469,88 €	7,5	
	Brigadier chef principal			495,93 €	8	
Agent de police municipale (catégorie C) affectés à la brigade canine avec mise à disposition d'un chien	Gardien – Brigadier (anciennement brigadier)	20 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension		475,31 €	8	
	Gardien – Brigadier (anciennement gardien)			469,88 €	8	

INDEMNITES PARTICULIERES INCLUSES DANS L'IFSE

Type d'indemnité	Cadres d'emplois concernés	Prime utilisée pour le versement	Montant de l'indemnité de tutorat des emplois d'avenir (montant mensuel au 01/01/2017)
Indemnité de tutorat des emplois d'avenir (sujétions)	Attachés territoriaux	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Rédacteurs	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Adjoints administratifs	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Animateurs	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Adjoints d'animation	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Agents de maîtrise, adjoints techniques	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Bibliothécaires	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Assistants de conservation du patrimoine	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Adjoints du patrimoine	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Conseillers des activités physiques et sportives	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Educateurs des activités physiques et sportives	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Assistants socio-éducatifs	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Educateurs de jeunes enfants	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	90 € par mois pour un jeune à tutorer 180 € par mois pour deux jeunes à tutorer
	Indemnité pour les animateurs exerçant des fonctions de direction d'accueil de loisirs (sujétions) mercredis et vacances scolaires	En dehors des camps :	
Attachés, rédacteurs et animateurs		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	104,17
Adjoints d'animation principaux 1 ^{ère} classe		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	97,82
Adjoints d'animation principaux 2 ^{ème} classe		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	98,82
Adjoints d'animation		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	95,28
Pendant les camps :			
Rédacteurs et animateurs		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	156,26
Adjoints d'animation principaux 1 ^{ère} classe	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	146,72	
Adjoints d'animation principaux 2 ^{ème} classe	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	146,72	
Adjoints d'animation	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	142,92	
Indemnité de formateurs internes dûment formés	Agents de maîtrise, adjoints techniques, Educateurs des activités physiques et sportives, adjoint d'animation, animateur, assistant enseignement artistique	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	30 €
Indemnité de sujétions particulières	Patrouilleurs		
	Cadre d'emploi des agents de maîtrise	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
	Cadres d'astreinte		
Indemnités forfaitaires liés aux métiers à risques	Cadres d'emplois concernés	Prime utilisée pour le versement	Montant brut mensuel du forfait
Peinture	Adjoints techniques, agents de maîtrise	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	5 €
Manutention polyvalent		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Menuiserie		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Plomberie		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Serrurerie		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Electricité, chauffagiste		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	35 €
Régie espace vert		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Gestion des aires de jeux		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	25 €
Conduite d'engins occasionnelle *		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	5 €
Conduite d'engins permanente *		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	55 €
Travaux reprographiques		Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise	15 €

* Conduite permanente d'engins : Agent conduisant un engin* au moins 20 demies-journées par mois quelques soit la saison (hors congés). La mission de conducteur permanent doit être spécifiée dans la fiche de poste.

* Conduite occasionnelle d'engins : Agent conduisant un engin* moins de 20 demies-journées par mois en moyenne quelques soit la saison. La mission de conducteur occasionnel doit être spécifiée dans la fiche de poste. Agent amené à déplacer les containers, ou à intervenir dans le cadre de la VH, marché du dimanche, balayage, etc...

Type d'engins concernés : véhicules de type poids lourds (camion PL), ou engins nécessitant la possession du permis E(C) (chargeur kramer, remorques spécifiques porte engins, camion nacelle, Chargeur télescopique...)

Tableau des emplois

Tableau des emplois au 01/08/2020

**POSTES
PERMANENTS
(en ETP)
01/08/2020**

Collaborateurs de cabinet	
Directeur.rice de cabinet	1,00
collaborateur.rice de cabinet	1,00

Emplois fonctionnels	
Directeur.rice général.e des services	1,00
Directeur.rice général.e adjoint.e attractivité et rayonnement du territoire	1,00
Directeur.rice général.e adjoint.e Citoyenneté et solidarités	1,00
Directeur.rice général.e adjoint.e Performance publique et développement numérique	1,00
Directeur.rice général.e adjoint.e Ressources et relations humaines	1,00
Directeur.rice général.e adjoint.e Sport culture enfance jeunesse	1,00
Directeur.rice des services techniques	1,00

FILIERE ADMINISTRATIVE	
-------------------------------	--

Catégorie A	
--------------------	--

Chef.fe de projets RRH	1,00
Chargé.e de missions	1,00
Directeur.rice de la communication	1,00
Directeur.rice de la vie institutionnelle et affaires juridiques	1,00
Directeur.rice des finances	1,00
Directeur.rice des sports	1,00
Directeur.rice de l'action culturelle	1,00
Directeur.rice de l'éducation	1,00
Directeur.rice de l'accueil et de la citoyenneté	1,00
Directeur.rice de la vie scolaire	1,00
Directeur.rice du CCAS	1,00
Directeur.rice du centre culturel	1,00
Responsable administratif.ive et du contrôle de l'exécution budgétaire	1,00
Responsable administratif.ive et financier.ère du centre culturel	1,00
Responsable de la maison d'Anaïs et Thibault	1,00
Responsable de la mission santé handicap	1,00
Responsable de la Résidence Ambroise Croizat	1,00
Responsable.s de Maison pour tous	3,00
Responsable du Domaine de la Brossette	1,00
Responsable du service des marchés	1,00
Responsable du service espace emploi formation	1,00
Responsable du service vie professionnelle	1,00
Responsable pôle emploi compétence	1,00
Responsable administratif.ive et technique du conservatoire	1,00

Tableau des emplois

Catégorie B

Adjoint.e au responsable du service vie scolaire	1,00
Adjoint.e au directeur.rice des sports	1,00
Assistant.e administratif.ive	1,00
Assistant.e de Direction générale	1,00
Assistant.e.s de Direction générale adjointe	4,00
Chargé.e de communication	1,00
Chargé.e de la participation citoyenne et de l'évènementiel	1,00
Chargé.e de mission santé handicap	1,00
Conseiller.ère.s emploi et accompagnement individuel	2,00
Coordinateur.rice de la préparation et de l'exécution budgétaire	1,00
Développeur.euse économique	1,00
Gestionnaire.s administratif.ive.s	2,50
Gestionnaire.s administratif.ive.s et financier.ère.s	2,00
Gestionnaire administratif.ive Maison pour tous	1,00
Gestionnaire administratif.ive et financier.ère du CCAS	1,00
Gestionnaire budgétaire	1,00
Gestionnaire commande publique	1,00
Gestionnaire conseil municipal et assemblées	1,00
Gestionnaire.s RRH	7,00
Journaliste multimédia	1,00
Référent.e accueil / billetterie	1,00
Référent.e administratif.ive	1,00
Référent.e contrats et logistique	1,00
Référent.e des agent.e.s placier.ère.s du marché et appariteur.rice.s	1,00
Référent.e parcours accompagnement spécifique	1,00
Référent.e politique de la ville	0,50
Référent.e portail famille	1,00
Référent.e programmation / relations publiques	1,00
Responsable de l'organisation des manifestations	1,00
Responsable des affaires funéraires et recensement population	1,00
Responsable des assurances	1,00
Responsable des élections	1,00
Responsable du service citoyenneté et affaires administratives	1,00
Responsable du service administratif et financier	1,00
Responsable du service rémunération, masse salariale	1,00
Responsable du service vie statutaire	1,00
Secrétaire	1,00

Catégorie C

Agent.e chargé.e des marchés	0,86
Agent.e.s comptable	5,00
Agent.e.s d'accueil	10,00
Appariteur.rice.s	2,00
Assistant.e.s administratif.ive.s	5,00
Assistant.e.s comptable.s	2,00

Tableau des emplois

Assistant.e de direction	1,00
Assistant.e service logement	1,00
Coordinateur.rice assistant.e prévention	1,00
Secrétaire	2,00

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie A

Chargé.e de missions énergie	1,00
Chargé.e de missions numériques	1,00
Délégué.e protection des données	1,00
Directeur.rice des systèmes d'information	1,00
Directeur.rice du cadre de vie	1,00
Directeur.rice du patrimoine bâti	1,00
Régisseur.rice technique au centre culturel	1,00
Responsable du service restauration scolaire	1,00
Responsable du service urbanisme	1,00

Catégorie B

Chargé.e.s d'opération maîtrise d'œuvre interne	2,00
Chargé.e.s d'opération maîtrise d'œuvre interne et externe	1,00
Chargé.e.s d'opération suivi des travaux neufs	1,00
Chef.fe sécurité ERP au centre culturel	1,00
Dessinateur.rice projeteur bureau d'études	1,00
Dessinateur.rice projeteur bureau d'études certificats de conformité	1,00
Gestionnaire des marchés d'entretien et réglementaires – référent.e.s logements	1,00
Instructeur.rice.s droit des sols	2,00
Référent.e patrimoine sportif	1,00
Régisseur.rice adjoint du centre culturel	1,00
Responsable de cuisine RAPA	1,00
Responsable de service garage et entretien locaux	1,00
Responsable de service prestations entretien	1,00
Responsable de service régie fluides	1,00
Responsable de service régie seconde œuvre	1,00
Responsable du secteur production et décorations	1,00
Responsable du secteur reprographie	1,00
Responsable du service propreté et réceptions	1,00
Responsable des régies cadre de vie	1,00
Responsable de la subdivision logistique cadre de vie	1,00
Responsable du secteur magasin	1,00
Technicien.ne.s informatique.s	3,00

Catégorie C

Agent.e.s accueil public piscine	5,00
Adjoint.e au responsable propreté scolaire et réception	1,00
Adjoint.e au responsable de proximité des équipements sportifs	1,00
Adjoint.e au responsable du magasin	1,00
Agent.e.s des entrées et sorties d'école	1,14
Agent.e chargé de l'arrosage et espace verts	1,00
Agent.e.s d'entretien	31,46
Agent.e.s de pause méridienne et restauration	20,22
Agent.e.s de portage des repas	3,00

Tableau des emplois

Agent.e de reprographie	1,00
Agent.e.s de restauration	16,00
Agent.e.s de service et d'entretien	7,00
Agent.e.s des espaces verts	21,00
Agent.e.s polyvalent.e.s	10,00
Agent.e de surveillance de la voie publique	1,00
Chargé.e de logistique	1,00
Coordonnateur.rice de cour	1,00
Conservateur.rice du cimetière	1,00
Cuisinier.ère	1,00
Électricien.ne.s polyvalent.e.s	3,00
Gardien.ne.s	8,00
Magasinier.ère	1,00
Manutentionnaire.s polyvalent.e.s	5,00
Mécanicien.ne.s	2,00
Menuisier.ère.s polyvalent.e.s	2,00
Opérateur.rice.s vidéo protection	3,00
Plombier.ère.s polyvalent.e.s	2,00
Référent.e sécurité ERP, alarme et contrôle d'accès	1,00
Responsable de cuisine	4,00
Responsable de proximité équipements sportifs	1,00
Responsable des agents de ménage du centre culturel	1,00
Responsable des salles municipales	1,00
Responsable du secteur menuiserie	1,00
Responsable du secteur mobilier urbain & jeux	1,00
Responsable du secteur polyvalence manutention	1,00
Responsable du secteur plomberie	1,00
Responsable du secteur régie centre	1,00
Responsable du secteur régie périphérie	1,00
Responsable du secteur régie sports	1,00
Responsable du secteur serrurerie	1,00
Serrurier.ère.s polyvalent.e.s	2,00

FILIERE ANIMATION

Catégorie B

Adjoint.e de direction de la maison d'Anaïs et Thibault	1,00
Adjoint.e de direction de la Brossette	1,00
Animateur.rice.s	6,00
Animateur.rice ludothèque-responsable administratif.ive	1,00
Animateur.rice séniors	1,00
Conseiller.ère CNAS, chargé.e de cohésion interne	1,00
Référent.e.s groupe scolaire	6,00
Responsable du service animation jeunesse	1,00
Responsable du service vie scolaire	1,00

Catégorie C

Animateur.rice.s en accueil péri-scolaire	17,58
Référent.e.s adjoint.e.s groupe scolaire	2,00
Responsable du centre de loisirs	1,00

FILIERE CULTURELLE

Catégorie A

Tableau des emplois

Directeur.rice de la bibliothèque	1,00
Directeur.rice du conservatoire de musique et de danse	1,00
Responsable.s de département au conservatoire	7,75
Responsable de section adultes à la bibliothèque	1,00
Responsable de section jeunesse à la bibliothèque	1,00

Catégorie B

Assistant.e.s de bibliothèque	4,00
Chargé.e de communication et d'animation bibliothèque	1,00
Professeur.e.s de musique et de danse	10,91
Responsable de l'espace public numérique bibliothèque	1,00
Responsable section archives	1,00

Catégorie C

Agent.e chargé.e de la section archives	1,00
Agent.e.s de bibliothèque	3,00

FILIERE SPORTIVE

Catégorie B

Chef.fe de bassin	1,00
Educateur.rice.s des activités physiques et sportives nautiques	4,00
Educateur.rice.s des activités physiques et sportives terrestres	2,00
Responsable des activités sportives	1,00

FILIERE SOCIALE

Catégorie A

Adjoint.e à la crèche collective	1,00
Adjoint.e à la crèche familiale	1,00
Adjoint.e à la crèche familiale (accueil parents / enfants)	1,00
Directeur.rice petite enfance	1,00
Infirmier.ère	1,00
Responsable de la crèche collective	1,00
Responsable de la crèche familiale	1,00
Responsable.s du multi accueil & halte-garderie	2,00
Responsable du service social	1,00
Responsable.s RAM	2,00
Travailleur.euse.s social.le.s	3,00

Catégorie C

Agent.e.s territorial.le.aux spécialisé.e.s des écoles maternelles	40,00
Auxiliaire.s de puériculture	18,00

FILIERE POLICE

Catégorie A

Directeur.rice communal.e de la sécurité et de la tranquillité publiques	1,00
--	------

Catégorie B

Directeur.rice.s adjoint.e.s de la sécurité et de la tranquillité publiques	2,00
Responsable de brigade de nuit	1,00

Catégorie C

Adjoint.e.s au responsable de brigade	2,00
Adjoint.e au responsable de brigade (spécialité cynotechnicien)	1,00

Tableau des emplois

Agent.e.s de police municipale	9,00
Agent.e.s de police municipale (spécialité cynotechnicien)	3,00
Chef.fe de salle de vidéoprotection	1,00
Responsable.s de brigade	2,00
AUTRES	
Assistant.e.s maternel.le.s	16,00
Formateur.rice.s canin	0,84
TOUTES FILIERES	
Agent.e.s en phase de reconversion	4,00

	EMPLOIS NON PERMANENTS 01/08/2020
Apprenti.e.s	2,00
Adulte-relais	4,00
Vacataires (études surveillées, animateur.rice.s sur pause méridienne et centre de loisirs, technicien.ne sportif)	87,00
Accroissement temporaire d'activité	4,00

Annexe : Attribution d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Les modalités de versement de la prime exceptionnelle COVID-19 :

Situation de l'agent.e	Critère lié à la position de l'agent.e	Critère lié à la durée de l'activité	Montant forfaitaire
Agent.e ayant poursuivi ses missions ou ayant participé à des missions complémentaires dans la gestion de la crise COVID19	Présentiel avec ou sans contact du public	+ 31 jours	1 000 €
		26 à 30 jours	834 €
		21 à 25 jours	668 €
		16 à 20 jours	502 €
		11 à 15 jours	332 €
		5 à 10 jours	166 €
	Télétravail	Égal ou + 21 jours	500 €
		Égal ou + 10 jours	250 €
Agent.e à domicile : - ASA garde d'enfant - ASA maintien à domicile	inactivité		Pas de baisse de salaire / Pas d'attribution de prime
Agent.e – situation à risque	inactivité		
Agent.e – malade	inactivité		

Bilan des rues et des bordures de trottoirs

TABLEAU RÉCAPITULATIF

CLASSEMENT LONGUEUR VOIRIE	LONGUEUR VOIRIE (en mètre)	LONGUEUR BORDURES (en mètre)
Voirie Départementale	6 897	7 827
Voirie Métropolitaine	77 642	138 114
Voirie Communale	1 711	50
Voirie Privée	3 027	4 895
Voirie – statut en cours de modification	2 140	3 729
TOTAL	88 390	154 615

*La longueur des bordures existantes ne correspond pas obligatoirement
à deux fois la longueur de la voirie*

VOIRIE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE

(gestion Département)

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>	TROTTOIRS <i>en mètre</i>
Rue de la Tuilerie (Bordure 1 côté)	327	327
Route de Chanteau (RD 101) fauchage accotement et curage fossé	880	
Rue Marcellin Berthelot (RD 97) voie limitrophe aux deux extrémités (Chanteau)	3 740	7 500
Tangentielle Est (+ bretelles d'accès)	1 950	
TOTAL	6 897	7 827

VOIRIE PUBLIQUE MÉTROPOLITAINE

(gestion Orléans Métropole)

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>	TROTTOIRS <i>en mètre</i>
Rue Jean le Rond d'Alembert	69	138
Rue Salvador Allende	155	310
Rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	109	202
Rue Victor Arago	165	300
Tunnel de l'Ardoise (A bis)	192	384
Rue Georges Auric	57	114
Place Jean Sébastien Bach		70
Rue du Sous Lieutenant Balloco	215	434
Rue Gracchus Babeuf	160	320
Rue Honoré de Balzac	447	1 151
Rue du faubourg Bannier (Voie limitrophe)	1 849	1 849
Rue Henri Barbusse	295	590
Rue de la Barrière Saint Marc (Voie limitrophe)	2 250	2 250
Rue Barruet	490	980
Rue Charles Baudelaire	36	72
Rue Hector Berlioz	150	300
Rue Paul Bert	503	1 006
Rue Marcellin Berthelot (voie partiellement limitrophe)	2 230	4 200
Rue des Bicharderies	325	605
Rue François Billoux	200	400
Rue Auguste Blanqui	70	140
Rue Léon Blum	330	660
Rue Beethoven	190	380
Place Alexandre Borodine	50	
Tunnel des Champs Bouchaud	400	800
Rue Aristide Bruant	186	372
Rue Luis Bunuel	81	162
Rue Pierre Brossolette	580	1 160
Rue Marcel Cachin	195	390
Rue Albert Camus	212	424
Rue Carnot	623	1 246
Rue Danièle Casanova	260	520
Rue Marcel Cerdan	80	160
Rue du Champ Coffin	100	200
Rue Charlie Chaplin	250	500
Rue Frédéric Chopin	130	260
Rue Jean Baptiste Clément	403	606
Rue de Curembourg	1 660	3 320
Rue Jean Cocteau	70	140
Rue Colette	64	128
Rue Henri Coullaud	165	230
Rue de Coulvieux	200	400
Rue Corneille (voie limitrophe)	300	300
Rue Condorcet	830	1 660
Avenue des Cosmonautes	320	640
Rue Pierre de Courbertin	60	120
Rue Gustave Courbet	54	108

Rue Gaston Couté	90	201
Rue Paul Vaillant Couturier	190	380
Rue Frédéric et Irène Joliot Curie	634	1 268
Rue Pierre et Marie Curie	255	510

Rue Danton	502	1 004
Rue Louis Daquin	67	67
Rue Honoré Daumier	137	274
Rue Claude Debussy	220	440
Rue Pierre Degeyter	275	550
Rue Eugène Delacroix	82	164
Place Léo Delibes		
Rue Paul Demet	67	134
Rue des Déportés	150	300
Rue Descartes	220	440
Impasse Camille Desmoulins	72	60
Rue Camille Desmoulins	1 595	3 200
Rue Robert Desnos	438	808
Rue André Dessaux	2 347	2 347
Rue du 19 Mars 1962 (voie en partie limitrophe)	470	600
Rue Diderot	155	310
Rue Marx Dormoy	305	610
Rue des Droits de l'Enfant	193	386
Rue Auguste Dubois	172	344
Impasse du Dulo	53	
Rue Alexandre Dumas	47	95
Rue Henri Dunant	225	510
Rue Flandres Dunkerque 1940	60	150

Chemin des Ecoliers	410	
Rue Philippe Fabre d'Eglantine	150	300
Rue Jean Eiffel	235	470
Rue Paul Eluard	215	460
Rue de l'Espéranto	252	504
Rue des Escures	523	1 038
Place de l'Europe	70	72
Rue Antoine de St Exupéry	110	220

Rue Colonel Fabien	280	560
Rue Fernandel	125	250
Rue Louis Michel le Pelletier de St Fargeau	125	268
Impasse René Ferragu	50	100
Rue René Ferragu	365	730
Rue Jules Ferry	944	1 888
Impasse Anthelme Flatet	71	145
Rue Anthelme Flatet	235	420
Rue Gustave Flaubert	200	
Place Jean de la Fontaine	160	160
Rue de la Forêt	1 487	2 946
Rue des Fossés	1 761	3 522
Rue de la Foulonnerie	125	
Rue des Foulons	525	1 050
Rue Alain Fournier	165	330
Rue Anatole France	1 529	3 058
Rue Pierre Mendès France	65	150
Rue Louis de Funès	48	96

Rue Jean Gabin	400	800
Rue Clémens Von Galen	130	186
Rue Louis Gallouëdec (Voie limitrophe)	1 450	1 450
Rue Frédérico Garcia Lorca	51	125
Rue Adjudant Chef Gautier	159	362
Rue Maurice Genevoix	115	230
Impasse des Géraniums	47	94
Rue Abbé Gervaise	215	430
Rue Bois de la Glazière	147	177
Rue du Clos du Gouffre	110	220
Mail Charles Gounod		450
Promenade Abbé Henri Baptiste Grégoire	212	
Rue de la Grouette	440	880
Rue Jules Guesde	288	576

Rue de l'Hermitage	45	
Rue des Hêtres	125	250
Rue du 8 Mai 1945	122	244
Rue Hoche	300	600
Rue Victor Hugo	1 547	925

Rue Max Jacob	320	640
Rue Jean Jaurès (et dessertes)	1 600	3 200
Allée Jehan de Meung	80	160
Pont de Joie (voie limitrophe)	80	80
Rue de Joie (voie limitrophe)	525	525
Rue des Jonquilles	90	180
Rue Maurice Jourdain	580	1 160
Rue Louis Jouvot	115	230
Rue St Just	250	500

Rue Kléber	860	1 720
------------	-----	-------

Rue Louis Labonne	600	1 200
Rue Jeanne Labourbe	190	380
Rue Jules Ladoumègue	72	144
Rue de l'Ancienne Laiterie	110	110
Rue Armand Lanoux	160	320
Boulevard Lamartine	360	360
Rue Lamartine	840	1 680
Boulevard de Lamballe (cat. 2)	1 120	2 240
Rue de Lamballe (cat. 2)	243	486
Rue Paul Langevin	250	412
Rue Adjudant Chef Lautellier	105	210
Rue Georges Lecomte	160	320
Rue Abbé Lemire	294	504
Rue Eugène Le Roy	70	140
Rue Joseph Leroy (voie limitrophe)	263	263
Rue Rouget de Lisle	175	350
Allée Guillaume de Lorris	80	160
Rue Capitaine Luciani	176	352
Rue Jack London	160	320

Impasse Jean Macé	160	320
Place Jean Macé	270	540

Rue Antonin Magne	430	860
Rue Luc Malet	100	200
Rue André Malraux	230	460
Rue Edouard Manet	80	160
Rue Jean-Paul Marat	50	100
Rue Jean Mermoz	280	560
Place André Messenger		80
Allée Jehan de Meung		
Rue Louise Michel	232	392
Rue Jules Michelet	260	520
Rue Darius Milhaud	32	79
Rue Jean-François Millet	177	354
Rue Frédéric Mistral	84	168
Rue Molière	175	350
Rue de Montaran (cat. 2)	695	1 390
Rue Charles Montesquieu	179	358
Rue Jean Moulin	69	138
Chemin des Moulins (voie limitrophe)	245	245

Rue Pablo Neruda	310	620
Rue Neuve	200	40
Rue Normandie Niémen	168	336
Rue du 11 Novembre	581	1 162

Rue Jacques Offenbach	190	380
Rue du 11 Octobre	367	734
Avenue d'Oradour sur Glane	874	1 748
Rue Honoré d'Estienne d'Orves	211	422

Rue de la Paix	153	306
Rue Denis Papin	870	1 740
Place de la Commune de Paris		
Rue Pasteur	266	535
Place Abbé Pasty		200
Rue Abbé Pasty	415	830
Rue Marcel Paul	274	548
Rue Charles Péguy	230	460
Rue Charles Perrault	202	404
Rue Gabriel Péri	390	780
Rue du Perron	255	510
Chemin du Perron	180	
Rue des Pervenches	235	470
Rue Edith Piaf	130	260
Rue Pablo Picasso	396	792
Rue des Pins	279	558
Rue Louis Ploton	236	472
Rue Marceau Poisson	225	410
Rue Georges Popot	175	350
Place Francis Poulenc	74	74
Rue Eugène Pottier	235	470
Rue Jacques Prévert	190	380
Chemin du Presbytère	80	
Rue des Primevères	130	260
Rue Marcel Proust	250	500
Promenade du 1er Mai	440	

Rue François Rabelais	108	216
Rue Fernand Rabier	340	680
Rue Jules Raimu	75	150
Place Jean Philippe Rameau	41	95
Place Jean Renoir		
Place de la République	138	276
Rue Arthur Rimbaud	110	220
Rue Guy Marie Riobé	95	190
Rue Fernand et Marcelle Rivière	233	466
Rue Maximilien Robespierre	550	1 100
Rue Romain Rolland	90	180
Rue Gustave Roland	925	1 898
Rue Ethel et Julius Rosenberg	95	190
Rue Tino Rossi	260	520
Rue Jean Jacques Rousseau	150	300

Place des Sablons	330	660
Rue Camille Saint Saëns	190	380
Rue Marc Sangnier	705	1 410
Rue Victor Schoelcher	136	280
Square Albert Schweitzer	300	20
Rue Henri Sellier	810	1 620
Rue Pierre Sépard	635	1 270
Rue de la Sente	510	1 020
Rue Georges Simenon	102	204
Rue Stendhal	1 150	2 300

Rue Maurice Thorez	410	820
Rue François Truffaut	102	204

Rue Jules Vallès	110	220
Rue Sacco et Vanzetti	135	270
Rue Paul Verlaine	130	260
Rue de Verdun	850	1 700
Rue Jules Verne	87	174
Impasse des Vinautières	60	120
Rue Voltaire	130	260
Rue Victor Von Galen	130	186

Rue Henri Wallon	95	190
Rue Jean Wiener	310	620
Rue Wolfgang Amadéus Mozart	30	107

Place Jean Zay	185	370
Rue Emile Zola	1 004	2 008

TOTAL

77 642

138 114

VOIRIE PUBLIQUE COMMUNALE

(gestion Ville de Fleury-les-Aubrais)

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>
Parking centre commercial de Lamballe	320
TOTAL	320

CHEMINS NON REVÊTUS

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>
Voie d'accès secondaire au plan d'eau du Clos de l'Ange	63
Chemin de la Corne de Cerf (privé)	10
Chemin des Escures (public)	140
Chemin de la Fosse aux Loups	310
Tunnel de la Fosse aux Loups	110
Chemin de la Grisonnière (public)	103
Chemin de la Jabotte (privé)	170
Chemin du Petit Montaran (public)	120
Chemin du Loup Pendu (privé)	235
TOTAL	1 261

CHEMINS GOUDRONNÉS

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>	TROTTOIRS <i>en mètre</i>
Chemin des Sablons	105	
Voie d'accès principale au plan d'eau du Clos de l'Ange.	25	50
TOTAL	130	50

VOIRIE PRIVEE

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>(en mètre)</i>	TROTTOIRS <i>(en mètre)</i>
Impasse des abricotiers	50	100
Allée Bergamote	119	70
Résidence Pierre Brossolette	210	420
Impasse des Cerisiers	50	100
Impasse Léo Delibes	55	
Rue John Deere	142	
Rue Paul Delvaux	50	
Allée des Ecureuils	400	800
Impasse des figuiers	50	100
Allée Sylvie Genevoix	100	100
Parking centre commercial de Lamballe (partie Est)	100	
Impasse du Clos de la Grande Salle	105	105
impasse des pêcheurs	45	90
impasse des poiriers	50	100
Impasse des pommiers	200	400
impasse des pruniers	45	90
Parking payant SNCF (Gare des Aubrais)	80	160
Desserte foyer SNCF rue Jean Jaurès	50	100
Desserte immeuble SNCF rue Jean Jaurès	300	600
Desserte SNCF rue Denis Papin	280	560
Desserte cantine SNCF rue Pierre Sépard	80	160
Impasse Dr Léon Schwartzberg	46	
Rue Eugène Sue	60	120
Rue des vergers	360	720

TOTAL

3 027

4 895

VOIRIE – STATUT EN COURS DE MODIFICATION

VOIRIES ouvertes au public classées actuellement dans le domaine privé de commune -en cours de rétrocession (ZAC Coeur de Ville)

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>	TROTTOIRS <i>en mètre</i>
Voie Florence Arthaud	70	140
Voie de la Bustière	350	700
Voie des Chilleuses	250	500
TOTAL	670	1 270

VOIRIES privées SEMDO (ZAC Interives) – à rétrocéder dans le domaine public métropolitain

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>en mètre</i>	TROTTOIRS <i>en mètre</i>
Voie Jean d'Ormesson	85	170
Voie Simone Veil	193	386
TOTAL	278	556

VOIRIES privées – en cours de rétrocession (lotissements)

ADRESSES	CHAUSSÉE <i>(en mètre)</i>	TROTTOIRS <i>(en mètre)</i>
Voie Guillaume Apollinaire	79	
Voie Georges Bizet		
Voie des Érables	65	130
Voie Odette Grelet	60	120
Voie André Guillard	150	313
Voie Fernand Léger	42	42
Voie Henri Matisse	122	244
Voie Gérard Philippe	48	96
Voie des Prunus	102	34
Voie Armand Salacrou	75	140
Voie George Sand	22	44
Voie Joseph Souchet	395	670
Voie Elsa Triolet	32	
TOTAL	1 192	1 833

TOTAL VOIRIE STATUT EN COURS DE MODIFICATION

2140

3729



Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales - 2020-2021
Domaine de la Brossette - tarifs pour les groupes

DOMAINE DE LA BROSSETTE		Année scolaire 2019-2020		Année scolaire 2020-2021	
TARIFICATION DES PRESTATIONS	unité	Tarif de base (extérieurs)	Tarif réduit (Fleurysois)	Tarif de base (extérieurs)	Tarif réduit (Fleurysois)
		1,00% Augmentation appliquée		0,00% Augmentation appliquée	
nuitée	1	8,16 €	7,33 €	8,16 €	7,33 €
petit déjeuner continental	1	4,03 €	3,63 €	4,03 €	3,63 €
goûter (1 viennoiserie ou assortiment de fruits + sirop)	1	1,50 €	1,37 €	1,50 €	1,37 €
en-cas (café + 1 viennoiserie)	1	2,08 €	1,86 €	2,08 €	1,86 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient A	1		0,87 €		0,87 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient B	1		1,43 €		1,43 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient C	1		1,73 €		1,73 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient D	1		2,23 €		2,23 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient E	1		2,82 €		2,82 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient F	1		3,12 €		3,12 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient G	1		3,65 €		3,65 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient H	1		4,16 €		4,16 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient I	1		4,51 €		4,51 €
repas scolaire enfant fleurysois quotient J et extérieur	1		4,69 €		4,69 €
repas scolaire collégien et lycéen fleurysois	1		tarif identique à celui des établissements		tarif identique à celui des établissements
repas scolaire pour les correspondants	1		7,39 €		7,39 €
repas enfant (maternelle ou primaire)	1	8,16 €	7,33 €	8,16 €	7,33 €
pic nic enfant (maternelle ou primaire)	1		6,33 €		6,33 €
pic nic collectif	1	7,90 €	7,11 €	7,90 €	7,11 €
pic nic individuel	1	9,03 €	8,12 €	9,03 €	8,12 €
repas ordinaire (jeune ou adulte) (boisson n.c)	1	11,28 €	10,15 €	11,28 €	10,15 €
repas à la carte module 1	1	20,30 €		20,30 €	
repas à la carte module 2	1	24,81 €		24,81 €	
repas à la carte module 3	1	36,10 €		36,10 €	
gâteau collectif (pour minimum 20 personnes)	1 part	4,51 €		4,51 €	
buffet campagnard (hors boisson) (café compris)	1	22,56 €		22,56 €	
apéritif dînatoire (hors boissons et café)	1	19,16 €		19,16 €	
repas personnes âgées du foyer club A. Croizat	1		Tarif identique à celui de la RAPA		Tarif identique à celui de la RAPA
repas employé communal et enseignant des écoles de Fleury	1		Tarif identique à celui de la RAPA		Tarif identique à celui de la RAPA
boisson chaude servie en salle	1	1,25 €		1,25 €	
boisson en boîte	1	1,58 €		1,58 €	
plateau repas	1	11,28 €		11,28 €	
galette + boisson	1 part	4,43 €		4,43 €	
petits fours (4 par personne) (uniquement au cours d'un repas ou d'une réception)	1	3,02 €		3,02 €	
eau minérale 33 cl	1	0,93 €		0,93 €	
eau minérale 1,5 l	1	1,39 €		1,39 €	
soda ou jus de fruit 1,5 l	1	3,36 €		3,36 €	
kir simple (uniquement au cours d'un repas)	1	2,40 €		2,40 €	
assortiment d'apéritifs (uniquement au cours d'un repas ou d'une réception)	1	3,25 €		3,25 €	
vin ordinaire en pichet (75 cl) (uniquement au cours d'un repas)	1	6,27 €		6,27 €	
vin de seconde classe (uniquement au cours d'un repas)	1	11,78 €		11,78 €	
vin de première classe (uniquement au cours d'un repas)	1	18,84 €		18,84 €	
vin en tonneau - 10 litres (uniquement au cours d'un repas)	1	81,01 €		81,01 €	
vouvray pétillant (uniquement au cours d'un repas)	1	16,48 €		16,48 €	
champagne (uniquement au cours d'un repas)	1	35,33 €		35,33 €	
kir pétillant + petits fours (uniquement au cours d'un repas ou d'une réception)	1	7,66 €		7,66 €	
Sangria (uniquement au cours d'un repas ou d'une réception)	1 litre	13,66 €		13,66 €	
Punch (uniquement au cours d'un repas ou d'une réception)	1 litre	19,16 €		19,16 €	
photocopie	1	0,20 €		0,20 €	
droit d'accès forfaitaire au parc pour l'organisation de fêtes	1 journée	225,72 €	112,87 €	225,72 €	112,87 €
droit d'entrée pour les visites simples	1	1,39 €		1,39 €	
droit de camp	1	2,76 €		2,76 €	
salle d'activités 1 (20 m ²)	1 journée	38,36 €	34,52 €	38,36 €	34,52 €
salle d'activités 2 (20m ²)	1 journée	38,36 €	34,52 €	38,36 €	34,52 €
salle polyvalente (110 m ²)	1 journée	146,69 €	132,01 €	146,69 €	132,01 €
salle de conférence (110 m ²)	1 journée	146,69 €	132,01 €	146,69 €	132,01 €
salle de cours (42m ²)	1 journée	36,10 €	32,49 €	36,10 €	32,49 €
salle mezzanine (107m ²)	1 journée	101,57 €	91,42 €	101,57 €	91,42 €
espace barbecue et méchoui	1 journée	211,97 €	105,99 €	211,97 €	105,99 €
stère de bois	1	55,00 €		55,00 €	
pension complète enfants < 12 ans	1 journée	33,91 €	30,51 €	33,91 €	30,51 €
pension complète jeunes et adultes	1 journée	36,10 €	32,49 €	36,10 €	32,49 €
calèche (½ journée)	½ journée	56,39 €		56,39 €	
Animation environnement (½ journée)	½ journée	66,36 €		66,36 €	
Animation environnement (1 journée)	1 journée	110,68 €		110,68 €	



Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales - 2020-2021
Domaine de la Brossette - tarifs pour les particuliers

		Tarifs 2019-2020		Tarifs 2020-2021	
		1,00%		0,00%	
		Fleuryssois	Extérieurs	Fleuryssois	Extérieurs
D'octobre à mars					
Tarifification des prestations		unité			
Location de salles (de 9h au lendemain 9h ou de 14h à 14h le lendemain)					
Salle polyvalente (110 m ²)	24 heures	334,91 €	669,82 €	334,91 €	669,82 €
Salle de conférence (110 m ²)	24 heures	334,91 €	669,82 €	334,91 €	669,82 €
Location de dortoirs					
Dortoir de 11 lits + chambre individuelle	1 nuit	125,72 €	251,46 €	125,72 €	251,46 €
Dortoir de 16 lits + chambre individuelle	1 nuit	182,88 €	365,76 €	182,88 €	365,76 €
Dortoir de 22 lits + chambre individuelle	1 nuit	251,46 €	502,91 €	251,46 €	502,91 €
Location de dortoirs pendant les vacances de Noël :					
Dortoir de 11 lits + chambre individuelle	2 nuits	754,39 €	1 508,76 €	754,39 €	1 508,76 €
Dortoir de 16 lits + chambre individuelle	2 nuits	1 097,27 €	2 194,56 €	1 097,27 €	2 194,56 €
Dortoir de 22 lits + chambre individuelle	2 nuits	1 508,76 €	3 017,52 €	1 508,76 €	3 017,52 €

		Tarifs 2019-2020		Tarifs 2020-2021	
		Fleuryssois	Extérieurs	Fleuryssois	Extérieurs
D'avril à septembre					
Tarifification des prestations		unité			
Espace barbecue méchoui le week-end (du vendredi 18h au dimanche 18h)					
Espace barbecue méchoui le week-end (du vendredi 18h au dimanche 18h)	48 heures	640,08 €	1 280,16 €	640,08 €	1 280,16 €
Stère de bois (en cas de location de l'espace barbecue méchoui)	1 stère	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €
Espaces extérieurs (de 9h au lendemain 9h ou de 14h à 14h le lendemain)					
Espace extérieur (devant le château) + 1 salle de 110 m ²	24 heures	548,63 €	1 097,27 €	548,63 €	1 097,27 €
Espace extérieur (derrière le château) + 2 salles de restaurant	24 heures	548,63 €	1 097,27 €	548,63 €	1 097,27 €
Tous les espaces extérieurs + 1 salle de 110 m ² ou les 2 salles de restaurant	24 heures	685,79 €	1 371,61 €	685,79 €	1 371,61 €
Droit d'accès au parc pour une séance photos	2 heures	228,60 €	457,21 €	228,60 €	457,21 €
Location de salle supplémentaire (de 9h au lendemain 9h ou de 14h à 14h le lendemain)					
Salle polyvalente (110 m ²)	24 heures	334,91 €	669,82 €	334,91 €	669,82 €
Salle de conférence (110 m ²)	24 heures	334,91 €	669,82 €	334,91 €	669,82 €
Location de dortoirs					
Dortoir de 11 lits + chambre de garde		idem tarifs d'octobre à mars			
Dortoir de 16 lits + chambre de garde					
Dortoir de 22 lits + chambre de garde					

Toute l'année			
Caution (pour toutes les prestations)		500,00 €	500,00 €

Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales - 2020-2021
Loisirs et sports 2019-2020

1. Journée forfaitaire intégrant le repas et le goûter pour un accueil de loisirs ou un stage sportif														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	2,82 €	2,82 €	2,82 €	2,82 €	2,82 €							16,61 €	x	x
Familles ayant un quotient > 710						8,20 €	8,31 €	8,98 €	10,39 €	11,26 €	22,52 €		x	x
Familles avec BV MSA	3,26 €	3,26 €	3,26 €	3,26 €	3,38 €									

2. Journée forfaitaire intégrant le panier repas pour un accueil de loisirs ou un stage sportif														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	2,17 €	2,23 €	2,26 €	2,31 €	2,50 €							15,26 €	x	x
Familles ayant un quotient > 710						7,76 €	7,90 €	8,55 €	9,82 €	10,57 €	21,17 €		x	x
Familles avec BV MSA	2,62 €	2,68 €	2,71 €	2,76 €	2,93 €									

3. Demi-journée ou séance d'activité pour un accueil de loisirs ou une séance sportive														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	1,45 €	1,45 €	1,45 €	1,45 €	1,51 €							7,87 €		
Familles ayant un quotient > 710						4,08 €	4,14 €	4,42 €	5,05 €	5,40 €	10,83 €		3,81 €	5,40 €

4. Accueil de loisirs du mercredi matin intégrant le repas										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Familles ayant un quotient < 710	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,35 €					
Familles ayant un quotient > 710						6,55 €	6,65 €	7,18 €	8,31 €	9,01 €
Familles avec BV MSA	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,71 €					

5. Accueil de loisirs du mercredi matin intégrant le panier repas										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Familles ayant un quotient < 710	2,14 €	2,14 €	2,14 €	2,14 €	2,23 €					
Familles ayant un quotient > 710						6,22 €	6,31 €	6,82 €	7,90 €	8,56 €
Familles avec BV MSA	2,48 €	2,48 €	2,48 €	2,48 €	2,57 €					

6. Nuitée en camping et au château du domaine de la Brossette - en appui sur une journée d'accueil de loisirs														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €								x	x
Familles ayant un quotient > 710						0,32 €	0,33 €	0,37 €	0,43 €	0,48 €	0,97 €		x	x

7. Petit-déjeuner ou goûter supplémentaire - en appui sur une journée d'accueil de loisirs														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	0,49 €	0,49 €	0,49 €	0,49 €	0,49 €								x	x
Familles ayant un quotient > 710						0,68 €	0,68 €	0,73 €	0,87 €	0,92 €	1,80 €		x	x

8. Accueil pré et post centre														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
matin ou soir	1,14 €	1,14 €	1,14 €	1,14 €	1,65 €	1,81 €	2,05 €	2,22 €	2,40 €	2,62 €	2,62 €		x	x

9. Droit d'inscription pour les tournois par équipe														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Tarif individuel	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	2,00 €		1,00 €	1,00 €

10. Droit d'inscription pour les tournois individuels														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Tarif individuel	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	4,00 €		2,00 €	2,00 €

11. Séance de natation pour enfants données dans le cadre de l'animation sportive municipale											
quotient	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT
Tarifs 2020-2021	4,53 €	4,53 €	4,53 €	4,53 €	4,61 €	4,61 €	4,67 €	4,97 €	5,62 €	6,00 €	12,00 €

12. Séance d'aquagym adultes		
	fleuryssois	extérieurs
Tarifs 2020-2021	7,50 €	15,00 €

13. Journée forfaitaire intégrant le repas et le goûter pour un stage sportif		
quotient J =	11,26 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		11,26 €

14. Journée forfaitaire intégrant le panier repas pour un stage sportif		
quotient J =	10,57 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		10,57 €

15. Demi-journée ou séance d'activité pour une séance sportive ou stage sportif		
quotient J =	5,40 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		5,40 €

Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales - 2020-2021
Loisirs et sports 2020-2021

1. Journée forfaitaire intégrant le repas et le goûter pour un accueil de loisirs ou un stage sportif														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	2,82 €	2,82 €	2,82 €	2,82 €	2,96 €							16,61 €	x	x
Familles ayant un quotient > 710						8,20 €	8,31 €	8,98 €	10,39 €	11,28 €	22,52 €		x	x
Familles avec BV MSA	3,26 €	3,26 €	3,26 €	3,26 €	3,38 €									

2. Journée forfaitaire intégrant le panier repas pour un accueil de loisirs ou un stage sportif														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	2,17 €	2,23 €	2,26 €	2,31 €	2,50 €							15,26 €	x	x
Familles ayant un quotient > 710						7,76 €	7,90 €	8,55 €	9,82 €	10,57 €	21,17 €		x	x
Familles avec BV MSA	2,62 €	2,68 €	2,71 €	2,76 €	2,93 €									

3. Demi-journée ou séance d'activité pour un accueil de loisirs ou une séance sportive														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	1,45 €	1,45 €	1,45 €	1,45 €	1,51 €							7,87 €		
Familles ayant un quotient > 710						4,08 €	4,14 €	4,42 €	5,05 €	5,40 €	10,83 €		3,81 €	5,40 €

4. Accueil de loisirs du mercredi matin intégrant le repas										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Familles ayant un quotient < 710	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,35 €					
Familles ayant un quotient > 710						8,55 €	8,65 €	7,18 €	8,31 €	9,01 €
Familles avec BV MSA	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,71 €					

5. Accueil de loisirs du mercredi matin intégrant le panier repas										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Familles ayant un quotient < 710	2,14 €	2,14 €	2,14 €	2,14 €	2,23 €					
Familles ayant un quotient > 710						6,22 €	6,31 €	6,82 €	7,90 €	8,56 €
Familles avec BV MSA	2,48 €	2,48 €	2,48 €	2,48 €	2,57 €					

6. Nuitée en camping et au château du domaine de la Brossette - en appui sur une journée d'accueil de loisirs														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,23 €								x	x
Familles ayant un quotient > 710						0,32 €	0,33 €	0,37 €	0,43 €	0,48 €	0,97 €		x	x

7. Petit-déjeuner ou goûter supplémentaire - en appui sur une journée d'accueil de loisirs														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
Familles ayant un quotient < 710	0,49 €	0,49 €	0,49 €	0,49 €	0,49 €								x	x
Familles ayant un quotient > 710						0,68 €	0,68 €	0,73 €	0,87 €	0,82 €	1,80 €		x	x

8. Accueil pré et post centre														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans	
matin ou soir	1,14 €	1,14 €	1,14 €	1,14 €	1,65 €	1,91 €	2,05 €	2,22 €	2,40 €	2,62 €	2,62 €		x	x

9. Droit d'inscription pour les tournois par équipe													
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans
tarif individuel	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €

10. Droit d'inscription pour les tournois individuels													
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	ét. < 25 / ch	> 18 ans
tarif individuel	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	2,00 €

11. Séance de natation pour enfants données dans le cadre de l'animation sportive municipale												
quotient	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	EXT	
Tarifs 2020-2021	4,53 €	4,53 €	4,53 €	4,53 €	4,61 €	4,61 €	4,67 €	4,97 €	5,62 €	6,00 €	12,00 €	

12. Séance d'aquagym adultes		
	fleuryssois	extérieurs
Tarifs 2020-2021	7,50 €	15,00 €

13. Journée forfaitaire intégrant le repas et le goûter pour un stage sportif		
quotient J =	11,26 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		11,26 €

14. Journée forfaitaire intégrant le panier repas pour un stage sportif		
quotient J =	10,57 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		10,57 €

15. Demi-journée ou séance d'activité pour une séance sportive ou stage sportif		
quotient J =	5,40 €	Licencié sportif fleuryssois
Tarif 2020-2021		5,40 €



2020-2021 0%
Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles
municipales - 2020-2021
Education

Accueil périscolaire

Quotient	Tarif par prestation d'accueil du matin ou du soir	
	2019-2020	2020-2021
A	1,14 €	1,14 €
B	1,14 €	1,14 €
C	1,14 €	1,14 €
D	1,14 €	1,14 €
E	1,65 €	1,65 €
F	1,91 €	1,91 €
G	2,05 €	2,05 €
H	2,22 €	2,22 €
I	2,40 €	2,40 €
J – EXT	2,62 €	2,62 €



**Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et
salles municipales - 2020-2021
Education**

Restauration scolaire

Quotient	Tarif plein		Tarif aménagé panier repas (60% du tarif plein)	
	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021
A	0,87 €	0,87 €	0,52 €	0,52 €
B	1,43 €	1,43 €	0,86 €	0,86 €
C	1,73 €	1,73 €	1,04 €	1,04 €
D	2,23 €	2,23 €	1,34 €	1,34 €
E	2,82 €	2,82 €	1,69 €	1,69 €
F	3,12 €	3,12 €	1,87 €	1,87 €
G	3,65 €	3,65 €	2,19 €	2,19 €
H	4,16 €	4,16 €	2,49 €	2,49 €
I	4,51 €	4,51 €	2,71 €	2,71 €
J – EXT	4,69 €	4,69 €	2,81 €	2,81 €
<i>Tarif AC (stagiaires, emplois et auxiliaires de vie scolaire)</i>	5,04 €	5,04 €		
<i>Autres repas adultes (délibération CCAS du 21/11/2019)</i>	Employé communal et enseignant : 7,94 €			



**Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles
municipales - 2020-2021
Sports**

Droits d'entrées aux sites sportifs 2020-2021

Piscine des Jacobins		2020-2021	
Entrées à la piscine			
Droit d'entrée	tarif de base	1 entrée	3,30 €
Enfant de plus de 8 ans et de moins de 16 ans	tarif réduit	1 entrée	2,00 €
Etudiants	tarif réduit	1 entrée	2,00 €
Personnes de plus de 60 ans domiciliées à Fleury	tarif réduit	1 entrée	2,00 €
Licencié d'une association sportive fleurysoise	tarif réduit	1 entrée	2,00 €
Adhérents du CNAS (A compter du 1 ^{er} juin 2019)	tarif réduit	1 entrée	2,00 €
Forfait (5 cartes achetées = 1 carte offerte)	tarif de base	Carte 10 entrées	22,50 €
Forfait (5 cartes achetées = 1 carte offerte).	tarif réduit	Carte 10 entrées	14,20 €
Licencié d'une association sportive fleurysoise	tarif réduit	Carte 10 entrées	14,20 €
Forfait groupe (5 cartes achetées = 1 carte offerte)	tarif CE	Carte 10 entrées	21,40 €
Forfait groupe association sportive fleurysoise (accès congés scolaires)	tarif réduit	Forfait Groupe	14,20 €
Adhérents du CNAS (A compter du 1 ^{er} juin 2019)	tarif réduit	Carte 10 entrées	14,20 €
Enfant de moins de 8 ans		1 entrée	gratuit
Personnes âgées bénéficiaires du minimum vieillesse et domiciliées à Fleury		1 entrée	gratuit
Personnes reconnues handicapées et domiciliées à Fleury et l'accompagnant		1 entrée	gratuit
Personnes percevant le RSA domiciliées à Fleury		1 entrée	gratuit
Personnes inscrites aux activités seniors dans la limite du nb d'entrées prévue dans le pass 'sport		1 entrée	gratuit
Personnes inscrites à l'activité « sport sur ordonnance »		10 entrées	gratuit
Pompiers, policiers municipaux		1 entrée	gratuit
Police nationale de l'Agglomération Orléanaise Sur un créneau horaire identifié		1 entrée	gratuit
Accès au 2 ^{ème} créneau d'ouverture (pendant les vacances scolaires) En s'étant déjà acquitté du droit d'entrée au 1 ^{er} créneau		1 entrée	gratuit

Piscine des Jacobins		2020-2021
Cours de natation – location forfait 10 heures		
Éducateurs sportifs de la ville exerçant une activité libérale (cours de natation individuel)		37,50 €
Groupes		
Accueil des écoles maternelles et élémentaires de Fleury		gratuit
accueil des groupes des services municipaux petite enfance		gratuit
accueil des groupes dans le cadre des stages sportifs municipaux et accueil de loisirs de Fleury		gratuit
adhérents associations dans les créneaux attribués à leur association		gratuit
patients et encadrement des établissements hospitaliers ou assimilés implantés sur Fleury		gratuit
Base aérienne 123	1 usager militaires	3,30 €
	1 enfant Chanteau	3,30 €
Accueil des écoles maternelles et élémentaires (encadrement et surveillance assurée par le personnel de la ville de Fleury les Aubrais) (ordre de priorité)	1 enfant Cercottes	3,30 €
	1 enfant Semoy	3,30 €
Collèges (barème fixé par le conseil départemental) (dans la limite de 3 lignes d'eau)	1 heure Condorcet / André-Chêne	63,96 €
Lycée (barème fixé par le conseil régional)	1 heure Jean-Lurçat	23,17 €
USM Chanteau (gratuit pour les moins de 8 ans)	1 usager adhérents	2,10 €
Tennis au complexe sportif de la Forêt		
2020-2021		
Location horaire par court de tennis		
Usagers Fleuryssois et non Fleuryssois		15,30 €
Invités (uniquement d'un licencié du club CJF Tennis ou de l'USOPOC)		7,70 €
Licencié d'une association sportive fleuryssoise		7,70 €
Adhérents du CNAS (à compter du 1 ^{er} juin 2019)		7,70 €
Club USOPOC tennis		2 h gratuites par semaine civile sur les créneaux ouverts aux usagers non licenciés
Location aux forfaits 10 heures		
Usagers Fleuryssois		76,30 €
Usagers non Fleuryssois (= 10 H. achetées dont 2 H. gratuites)		122,00 €
Comités d'entreprises Activités sur Fleury (10 heures gratuites pour 50 achetées)		76,30 €
Comités d'entreprises activités hors Fleury tarif identique aux entreprises Fleuryssoises		76,30 €
Entraîneurs exerçant une activité libérale (licenciés CJF Tennis)		37,50 €

Vente de la carte d'accès (prix coûtant)		
Associations sportives utilisatrices du complexe sportif de la forêt		1,32 €
Accès aux vestiaires		
groupes ou comités d'entreprises	1 accès	11,50 €
groupes ou comités d'entreprises	forfait à la saison	343,00 €
Adhérents au CNAS – du lundi au vendredi (sur présentation carte d'adhésion) Vestiaires du complexe sportif de la Forêt		gratuit

AUTRES SITES SPORTIFS	2020-2021
Installations sportives : couvertes - Location horaire (barème est fixé par le conseil départemental pour les collèges)	8,49 €
Installations sportives : de plein air - Location horaire (barème est fixé par le conseil départemental pour les collèges)	4,23 €
Installations sportives : couvertes - Location horaire (barème est fixé par le conseil régional pour les lycées)	10,83 €
Installations sportives : de plein air - Location horaire (barème est fixé par le conseil régional pour les lycées)	9,35 €

2020-2021 0%

Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales - 2020-2021 Salles municipales 2020-2021



Salle François Villon

	Réunion		Demi-journée		Journée entière	
	Durée d'utilisation inférieure à 4h		De 8h30 à 15h30 ou de 16h à 23h		De 8h30 à 23h	
	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021
Fleur.	125,96 €	125,95 €	211,90 €	211,90 €	316,70 €	316,70 €
Ext.	251,93 €	251,95 €	423,83 €	423,85 €	633,38 €	633,40 €

Salle Jules Michelet

	Semaine		Fin de semaine		Fin de semaine – Forfaits			
	Journée		Journée		2 jours		3 jours	
	Du lundi au jeudi de 8h30 à 8h30		Le vendredi à 8h30 jusqu'au samedi 7h Le samedi à 8h30 jusqu'au dimanche 7h Du dimanche 8h30 au lundi 8h30		Du vendredi 8h30 jusqu'au dimanche 7h Du samedi 8h30 jusqu'au lundi 8h30		Du vendredi 8h30 au lundi 8h30	
	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021
Fleur.	211,90 €	211,90 €	316,70 €	316,70 €	415,57 €	415,60 €	547,43 €	547,45 €
Ext.	423,83 €	423,85 €	633,39 €	633,40 €	831,18 €	831,20 €	1 094,89 €	1 094,90 €
Montant de la caution : 400,00 €								

Salle Les Bicharderies

	Semaine		Fin de semaine		Fin de semaine – Forfaits			
	Journée		Journée		2 jours		3 jours	
	Du lundi au jeudi de 8h30 à 8h30		Le vendredi à 8h30 jusqu'au samedi 7h Le samedi à 8h30 jusqu'au dimanche 7h Du dimanche 8h30 au lundi 8h30		Du vendredi 8h30 jusqu'au dimanche 7h Du samedi 8h30 jusqu'au lundi 8h30		Du vendredi 8h30 au lundi 8h30	
	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020	2020/2021
Fleur.	251,93 €	251,95 €	379,08 €	379,10 €	497,99 €	498,00 €	742,86 €	742,85 €
Ext.	503,88 €	503,90 €	758,18 €	758,20 €	995,97 €	996,00 €	1 485,74 €	1 485,75 €
Montant de la caution : 400,00 €								



Direction Générale Adjointe Sport Culture Enfance Jeunesse

Direction de l'action culturelle

Conservatoire de musique et de danse Maurice-Ravel

TARIFS DU CONSERVATOIRE – RENTRÉE 2020 / 2021

FRAIS DE SCOLARITÉ	FLEURY-LES-AUBRAIS		EXTÉRIEUR	
	Jeunes (- de 26 ans)	Adultes	Jeunes (- de 26 ans)	Adultes
Cycle éveil et initiation musique ou danse	72 €	/	216 €	/
Cycle diplômant ou allégé musique ou cycle diplômant danse	146 €	192 €	438 €	576 €
2ème instrument	112 €	146 €	336 €	438 €
Atelier danse jazz adultes	72 €	101 €	216 €	303 €
Pratiques collectives seules FM seule, MAO	67 €	96 €	67 €	96 €
Frais de dossier	10 €		10 €	

FRAIS DE LOCATION	FLEURY-LES-AUBRAIS		EXTÉRIEUR	
	Jeunes (- de 26 ans)	Adultes	Jeunes (- de 26 ans)	Adultes
Location d'instrument	122 €	122 €	244 €	244 €
Location d'instrument pour la découverte instrumentale	50 €	/	50 €	/

FRAIS ANNEXES	ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE	ÉLÈVES EXTÉRIEURS AU CONSERVATOIRE
Gala du conservatoire	5,00 €	

Toute inscription au conservatoire engage financièrement l'élève ou la famille de l'élève pour l'année scolaire entière.

L'âge pris en compte pour la facturation est celui atteint durant l'année civile en cours.

Application d'un tarif dégressif pour les familles fleuryssaises et extérieures :

- moins 20% pour le deuxième enfant
- moins 30% pour le 3ème enfant
- moins 40% à partir du 4ème enfant

Application de tarifs aménagés pour les élèves du conservatoire membres de l'Harmonie Intercommunale Fleury/Saran :

- 50% de remise pour les élèves fleuryssais
- application du tarif fleuryssais pour les élèves extérieurs

Ces réductions ne s'appliquent que sur les frais de scolarité (ne s'appliquent pas sur les frais de location et les frais annexes).



**Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales – 2020-2021
Maisons pour tous**

TARIFICATION 2019-2020

Ateliers en maisons pour tous

	1 atelier (A)		2 ateliers (B)		3 ateliers (C)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi
1 enfant (1)	16,73 €	16,75 €	22,30 €	22,30 €	27,88 €	27,90 €
2 enfants (2)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €
3 enfants (3)	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €
4 enfants (4)	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €	50,18 €	50,00 €
1 adulte (5)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €

TARIFICATION 2020-2021

Ateliers en maisons pour tous

	1 atelier (A)		2 ateliers (B)		3 ateliers (C)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi
1 enfant (1)	16,73 €	16,75 €	22,30 €	22,30 €	27,88 €	27,90 €
2 enfants (2)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €
3 enfants (3)	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €
4 enfants (4)	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €	50,18 €	50,00 €
1 adulte (5)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €

Tarifs 2019-2020

Droit entrée	ADULTES						ENFANTS						JEUNES 18 – 25 ANS					
	50 kms (A)		50-150 kms (B)		+ de 150 kms (C)		50 kms (D)		50 – 150 kms (E)		+ de 150 kms (F)		50 kms (G)		50 – 150 kms (H)		+ de 150 kms (I)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi
Moins de 10€ (1)	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	4,45 €	4,45 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €
De 10€ à 20 € (2)	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €
De 20€ à 35€ (3)	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €
Plus 35€ (4)	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	13,37 €	13,35 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €
Sans droit (5)	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €

Tarifs 2020-2021

Droit entrée	ADULTES						ENFANTS						JEUNES 18 – 25 ANS					
	50 kms (A)		50-150 kms (B)		+ de 150 kms (C)		50 kms (D)		50 – 150 kms (E)		+ de 150 kms (F)		50 kms (G)		50 – 150 kms (H)		+ de 150 kms (I)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi
Moins de 5€		2,60 €		3,60 €		7,00 €		2,60 €		3,60 €		6,00 €		2,60 €		3,60 €		6,00 €
Moins de 10€ (1)	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	4,45 €	4,45 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €
De 10€ à 20 € (2)	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €
De 20€ à 35€ (3)	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €
Plus 35€ (4)	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	13,37 €	13,35 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €
Sans droit (5)	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €



**Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et salles municipales – 2020-2021
Maisons pour tous**

TARIFICATION 2019-2020

Ateliers en maisons pour tous

	1 atelier (A)		2 ateliers (B)		3 ateliers (C)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi
1 enfant (1)	16,73 €	16,75 €	22,30 €	22,30 €	27,88 €	27,90 €
2 enfants (2)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €
3 enfants (3)	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €
4 enfants (4)	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €	50,18 €	50,00 €
1 adulte (5)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €

TARIFICATION 2020-2021

Ateliers en maisons pour tous

	1 atelier (A)		2 ateliers (B)		3 ateliers (C)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi
1 enfant (1)	16,73 €	16,75 €	22,30 €	22,30 €	27,88 €	27,90 €
2 enfants (2)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €
3 enfants (3)	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €
4 enfants (4)	39,03 €	39,00 €	44,61 €	44,60 €	50,18 €	50,00 €
1 adulte (5)	27,88 €	27,90 €	33,45 €	33,45 €	39,03 €	39,00 €

Tarifs 2019-2020

Droit entrée	ADULTES						ENFANTS						JEUNES 18 – 25 ANS					
	50 kms (A)		50-150 kms (B)		+ de 150 kms (C)		50 kms (D)		50 – 150 kms (E)		+ de 150 kms (F)		50 kms (G)		50 – 150 kms (H)		+ de 150 kms (I)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi
Moins de 10€ (1)	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	4,45 €	4,45 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €
De 10€ à 20 € (2)	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €
De 20€ à 35€ (3)	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €
Plus 35€ (4)	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	13,37 €	13,35 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €
Sans droit (5)	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €

Tarifs 2020-2021

Droit entrée	ADULTES						ENFANTS						JEUNES 18 – 25 ANS					
	50 kms (A)		50-150 kms (B)		+ de 150 kms (C)		50 kms (D)		50 – 150 kms (E)		+ de 150 kms (F)		50 kms (G)		50 – 150 kms (H)		+ de 150 kms (I)	
		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi		Arrondi
Moins de 5€		2,60 €		3,60 €		7,00 €		2,60 €		3,60 €		6,00 €		2,60 €		3,60 €		6,00 €
Moins de 10€ (1)	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	4,45 €	4,45 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	5,58 €	5,60 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €
De 10€ à 20 € (2)	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	6,69 €	6,70 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €
De 20€ à 35€ (3)	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	7,81 €	7,80 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €
Plus 35€ (4)	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €	13,37 €	13,35 €	8,92 €	8,90 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	10,03 €	10,00 €	11,15 €	11,15 €	12,26 €	12,25 €
Sans droit (5)	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €	2,22 €	2,20 €	3,33 €	3,35 €	5,58 €	5,60 €

PRESTATIONS MAISON POUR TOUS

Prestations	unité	2019/2020	2019/2020 arrondi	2020/2021	2020/2021 arrondi
soirée avec repas (entrée + plat + dessert + boisson)	adulte	5,46 €	5,45 €	5,46 €	5,45 €
soirée avec repas (entrée + plat + dessert + boisson)	Enfant (3 à 18 ans)	2,33 €	2,35 €	2,33 €	2,35 €
ticket de tombola	l'unité	1,09 €	1,10 €	1,09 €	1,10 €
carton de loto	l'unité	1,09 €	1,10 €	1,09 €	1,10 €
droit d'accès aux jeux de la kermesse		2,23 €	2,25 €	2,23 €	2,25 €
vide grenier pour exposants fleuryssois ou extérieurs	le mètre	1,14 €	1,15 €	1,14 €	1,15 €
vide grenier pour associations caritatives fleuryssoises		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Week-end famille 1 nuit	adulte	17,88 €	17,90 €	17,88 €	17,90 €
	enfant (3 à 18 ans)	14,37 €	14,40 €	14,37 €	14,40 €
Week-end famille 2 nuits	adulte	29,91 €	29,90 €	29,91 €	29,90 €
	enfant (3 à 18 ans)	25,10 €	25,00 €	25,10 €	25,00 €
Photocopie		0,05 €	0,05 €	0,05 €	0,05 €
<u>Location de matériel</u>					
outillage électrique (par unité de moteur)		3,02 €	3,00 €	3,02 €	3,00 €
tables (par 2)		4,97 €	5,00 €	4,97 €	5,00 €
chaises (par 10)		6,23 €	6,25 €	6,23 €	6,25 €



Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et Maisons pour tous

PRODUITS VENDUS AU COURS DES MANIFESTATIONS OU SUR LES LIEUX D'ACCUEIL					
Produits alimentaires	unité	Tarifs 2019/2020	Tarif arrondi 2019/2020	Tarifs 2020/2021	Tarif arrondi 2020/2021
sucette	1	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €
sandwiches 1/3 baguette	1	1,76 €	1,75 €	1,76 €	1,75 €
pizza	200 gr	2,45 €	2,45 €	2,45 €	2,45 €
panini	unité	1,76 €	1,75 €	1,76 €	1,75 €
salade repas	unité	2,45 €	2,45 €	2,45 €	2,45 €
portion de frites	150 gr	x	x	x	x
portion de frites	500 gr	x	x	x	x
soupe au bol	1	0,57 €	0,60 €	0,57 €	0,60 €
assiette garnie	1	4,11 €	4,15 €	4,11 €	4,15 €
pâtisserie maison	1 part	0,36 €	0,40 €	0,36 €	0,40 €
crêpe, gaufre, beignet	1	0,21 €	0,20 €	0,21 €	0,20 €
glace en bâtonnet	1	1,24 €	1,25 €	1,24 €	1,25 €
coupe de glace (3 boules chantilly)	1	2,96 €	3,00 €	2,96 €	3,00 €
salade de fruits frais, compote	portion	0,57 €	0,60 €	0,57 €	0,60 €
boisson 100 % fruits	1 canette	1,24 €	1,25 €	1,24 €	1,25 €
eau minérale	50 cl	0,57 €	0,60 €	0,57 €	0,60 €
eau minérale	1,5 l	1,19 €	1,20 €	1,19 €	1,20 €
boisson sans alcool vendue au verre	20cl	0,57 €	0,60 €	0,57 €	0,60 €
cocktail de fruits frais, milk shake	unité	1,19 €	1,20 €	1,19 €	1,20 €

ATP 2019-2020 0%



Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et Maisons pour tous Éducation

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL 2019/2020

QF	Total par mois pour 2 soirs par semaine (toutes les écoles)				Total par mois pour 4 soirs par semaine (uniquement Curie)			
	<u>Forfait 1</u> semaine : juillet	<u>Forfait 2</u> semaines : fév, avril	<u>Forfait 3</u> semaines : sept, oct, déc	<u>Forfait 4</u> semaines : nov, janv, mars, mai, juin	<u>Forfait 1</u> semaine : juillet	<u>Forfait 2</u> semaines : fév, avril	<u>Forfait 3</u> semaines : oct, déc	<u>Forfait 4</u> semaines : sept, nov, janv, mars, mai, juin
A	2,28 €	4,56 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	9,12 €	13,68 €	18,24 €
B	2,28 €	4,56 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	9,12 €	13,68 €	18,24 €
C	2,28 €	4,56 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	9,12 €	13,68 €	18,24 €
D	2,28 €	4,56 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	9,12 €	13,68 €	18,24 €
E	3,30 €	6,60 €	9,90 €	13,20 €	6,60 €	13,20 €	19,80 €	26,40 €
F	3,82 €	7,64 €	11,46 €	15,28 €	7,64 €	15,28 €	22,92 €	30,56 €
G	4,10 €	8,20 €	12,30 €	16,40 €	8,20 €	16,40 €	24,60 €	32,80 €
H	4,44 €	8,88 €	13,32 €	17,76 €	8,88 €	17,76 €	26,64 €	35,52 €
I	4,80 €	9,60 €	14,40 €	19,20 €	9,60 €	19,20 €	28,80 €	38,40 €
J - EXT	5,24 €	10,48 €	15,72 €	20,96 €	10,48 €	20,96 €	31,44 €	41,92 €

➤ Le forfait est calculé sur 4 semaines pour les mois sans vacances scolaires :

- septembre 2019 (Marie Curie uniquement car reprise semaine du 2/9), novembre 2019, janvier 2020, mars 2020, mai 2020 et juin 2020

➤ Le forfait est calculé sur 3 semaines pour les mois suivants :

- octobre 2019*, décembre 2019* (Marie Curie uniquement)

- septembre 2019, octobre 2019*, décembre 2019* (L. Aragon, J. Brel, R. Ferragu, J. Ferry et H. Wallon car reprise du service semaine du 9 septembre)

* mois avec 3 semaines de temps scolaire

➤ Le forfait est calculé sur 2 semaines pour les mois suivants :

- février 2020, avril 2020 (mois avec 2 semaines de vacances scolaires)

➤ Le forfait est calculé sur 1 semaine pour le mois suivant :

- juillet 2020 (école Marie Curie)

➤ Calcul du tarif de l'aide au travail personnel pris sur la base du tarif périscolaire :

- pour 2 soirs par semaine : x 8 pour les mois sans vacances et x 2, x 4 ou x 6 pour les mois avec vacances

- pour 4 soirs par semaine : x 16 pour les mois sans vacances et x 4, x 8 ou x 12 pour les mois avec vacances

ATP 2020-2021 0%



Annexe : Fixation des tarifs des secteurs culturel, éducation, sport et Maisons pour tous Éducation

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL 2020-2021						
QF	Total par mois pour 2 soirs par semaine (toutes les écoles)			Total par mois pour 4 soirs par semaine (uniquement Curie)		
	<u>Forfait 1 semaine :</u> juillet	<u>Forfait 3 semaines :</u> sept, oct, déc, fév, avril, mai	<u>Forfait 4 semaines :</u> nov, janv, mars, juin	<u>Forfait 1 semaine :</u> juillet	<u>Forfait 3 semaines :</u> oct, déc, fév, avril, mai	<u>Forfait 4 semaines :</u> sept, nov, janv, mars, juin
A	2,28 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	13,68 €	18,24 €
B	2,28 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	13,68 €	18,24 €
C	2,28 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	13,68 €	18,24 €
D	2,28 €	6,84 €	9,12 €	4,56 €	13,68 €	18,24 €
E	3,30 €	9,90 €	13,20 €	6,60 €	19,80 €	26,40 €
F	3,82 €	11,46 €	15,28 €	7,64 €	22,92 €	30,56 €
G	4,10 €	12,30 €	16,40 €	8,20 €	24,60 €	32,80 €
H	4,44 €	13,32 €	17,76 €	8,88 €	26,64 €	35,52 €
I	4,80 €	14,40 €	19,20 €	9,60 €	28,80 €	38,40 €
J- EXT	5,24 €	15,72 €	20,96 €	10,48 €	31,44 €	41,92 €

➤ Le forfait est calculé sur 4 semaines pour les mois suivants :

- septembre 2020, novembre 2020, janvier 2021, mars 2021 et juin 2021 (école Curie)
- novembre 2020, janvier 2021, mars 2021 et juin 2021 (autres écoles)

➤ Le forfait est calculé sur 3 semaines pour les mois suivants :

- octobre 2020, décembre 2020, février 2021, avril 2021, mai 2021 (école Curie)
- septembre 2020, octobre 2020, décembre 2020, février 2021, avril 2021, mai 2021 (autres écoles)

➤ Le forfait est calculé sur 1 semaine pour le mois suivant :

- juillet 2021

➤ Calcul du tarif de l'aide au travail personnel pris sur la base du tarif périscolaire :

- pour 2 soirs par semaine : x 8 pour les mois sans vacances et x 2, x 4 ou x 6 pour les mois avec vacances
- pour 4 soirs par semaine : x 16 pour les mois sans vacances et x 4, x 8 ou x 12 pour les mois avec vacances

➤ Les jours fériés et jours de grève seront décomptés de la facturation

Ville de Fleury-les-Aubrais

MONTANTS DES LOYERS MENSUELS DES LOGEMENTS MUNICIPAUX – ANNÉE 2020

LIEU	Type de logement	Occupant	Qualité	Date emménagt	Estimation par agence immobilière	Montant Loyer 2020	Loyer acquitté (pour info)	Observations
Anais et Thibault	F4 (92 m ²) – étage	(Vacant)			980	690*	-	
Crèche Les Oisillons	F3 (70 m ²) – étage	(Vacant)			720	510*	-	
Stade Duclos	F4 (110 m ²) – étage	Agent Ville			720	510*		
Stade Couttenier	F3 (90 m ²) – RdC + étage	Agent Ville			710	500*	gratuit	(Nécessité de service)
Domaine La Brossette	F4 (120 m ²)-maison RdC + étage	Agent Ville			920	650*	gratuit	(Nécessité de service)
	Studio	Agent Ville			350	250*	gratuit	(Ponctuellement en remplacement pour nécessité de service)
Piscine Les Jacobins	F4 (111 m ²) 1 ^{er} étage	Agent Ville			840	590*	gratuit	(Nécessité de service)

* Estimation agence x70 % arrondi à la dizaine supérieure

